

MANIFESTE POUR LA VERITE DANS L'AFFAIRE BEN BARKA

Le 29 octobre 1965, Mehdi Ben Barka est enlevé devant la brasserie Lipp à Paris par deux policiers français. Près de cinquante années après ce crime, la vérité n'a toujours pas été faite sur les conditions exactes de la disparition de l'un des principaux représentants de l'opposition marocaine et symbole de la lutte des peuples du Tiers-monde pour la libération, la démocratie et la justice sociale.

Les questions essentielles posées par sa famille, ses amis et l'opinion publique demeurent toujours sans réponse :

- Comment est mort Mehdi Ben Barka ?
- Qui sont ses assassins ?
- Où est sa sépulture ?
- Toutes les responsabilités sont-elles établies ? ...

Il est indéniable que les responsabilités politiques marocaines à l'origine de l'enlèvement se situent à un échelon élevé. Même si des truands notoires sont utilisés, les complicités françaises et internationales au niveau des services de renseignement et de la police ne sont « ni vulgaires ni subalternes ». L'enlèvement suivi de la disparition de Mehdi Ben Barka ont, en effet, toutes les caractéristiques d'un crime d'Etat, des Etats.

Aujourd'hui, près d'un demi-siècle après les faits, l'obstacle principal à l'établissement de toute la lumière reste la raison d'Etat(s) érigée en principe intangible face aux exigences de justice et de vérité due à la famille de Mehdi Ben Barka et de l'hommage à sa mémoire. Aussi bien du côté marocain que sans doute du côté français, des témoins en possession d'une part de vérité sont encore en vie, les archives pouvant apporter des réponses doivent encore exister, en particulier celles de la C.I.A.. Mais, les autorités judiciaires marocaines refusent de coopérer pleinement avec les juges d'instruction français en charge du dossier - en exécutant en particulier la Commission Rogatoire Internationale adressée au Maroc depuis septembre 2003, renouvelée au printemps 2005, voici donc plus de dix ans ! – et les autorités politiques françaises refusent la levée du secret-défense sur la totalité des documents relatifs à l'affaire.

Cette situation de blocage est humainement insupportable et politiquement inacceptable. Deux nations comme la France et le Maroc ne doivent plus et ne peuvent plus user d'inertie et de dérobades pour empêcher le déroulement normal de la justice. Elles se grandiraient en assumant pleinement leurs responsabilités pour que la vérité soit établie au grand jour et que justice se fasse.

Nous, signataires de ce manifeste, rassemblés pour former de nouveau le « Comité pour la vérité dans l'enlèvement et la disparition de Mehdi Ben Barka », déclarons notre rejet du fait accompli et notre ferme résolution de défendre le droit à la vérité et à la justice aux côtés de celles et ceux qui mènent ce combat depuis longtemps.

Nous refusons que, au bout de cinquante ans, le manque de volonté politique aboutisse à l'enfouissement du dossier judiciaire, à une seconde mort de Mehdi Ben Barka et à l'impunité des criminels.

Nous considérons qu'il est de notre devoir d'œuvrer pour qu'enfin soit brisé le mur du silence.

Président : Louis JOINET

Membres : Guy AURENCHE (avocat honoraire) ; Josiane BALASKO (comédienne) ; Patrice BARRAT (journaliste, militant associatif pour le développement) ; Patrick BAUDOUIN (avocat) ; Simone BITTON (cinéaste) ; Henryane de CHAPONNEY (militante associative pour le développement, secrétaire du Comité de 1965) ; Régis DEBRAY (philosophe, écrivain) ; Roger FERRARI (syndicaliste) ; René GALLISSOT (historien) ; Françoise GERMAIN-ROBIN (journaliste) ; Geneviève JACQUES (présidente de la CIMADE) ; Nicole JAMI (avocate) ; Pierre JOXE (homme politique, membre du Comité de 1965) ; Géraud de LA PRADELLE (professeur émérite des Universités) ; Serge LE PERON (cinéaste) ; Gilles MANCERON (historien) ; Jean-Claude PETIT (journaliste) ; Serge PORTELLI (magistrat) ; Jack RALITE (homme politique) ; Philippe de SAINT ROBERT (écrivain, membre du Comité de 1965) ; Alain TERRENOIRE (président de l'Union des Anciens Députés Gaullistes)